

Réponse de la direction d'Oxfam à l'évaluation finale du programme DGD 17-21

A : Contexte et résultats

1. Le contexte de l'évaluation

Depuis 2017, Oxfam au Burkina, dans le cadre du programme DGD17-21, a soutenu le développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière. L'objectif visé était le développement du leadership féminin dans la chaîne de valeur lait local et dans la gouvernance foncière.

Oxfam au Burkina, en collaboration avec Oxfam Solidarité et ses partenaires, dans le cadre de l'évaluation finale de ce programme DGD au Burkina Faso, ont souhaité mettre en place un processus d'évaluation participatif.

Ce processus d'évaluation, animé par une experte externe engagée par Oxfam Solidarité qui étaient en lien avec l'équipe Oxfam Burkina Faso, a été centré sur les effets attendus et inattendus du programme et a consisté à récolter des informations évaluatives tant quantitatives que qualitatives. L'évaluation visait à contrôler et vérifier l'atteinte des résultats et l'objectif spécifique du programme, comme stipulé par le cadre réglementaire de la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) (AR art.44).

Pour la mise en œuvre de cette évaluation finale, une experte spécialisée dans la méthodologie d'Outcome Harvesting (OH) (Récolte des incidences) a supervisé et validé le processus. Cette approche a permis une intégration à la fois des dimensions de l'atteinte des résultats et celle de l'apprentissage.

Cette évaluation a pris en compte les critères OECD-DAC¹ suivants : efficacité, impact et durabilité.

Un certain nombre de questions ont été posées pour soutenir les réflexions des différentes parties prenantes.

- Dans quelle mesure les effets montrent-ils que le programme a atteint les objectifs spécifiques et résultats prévus ?
- Quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme ?
- Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ?
- Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?
- Quels sont les principaux enseignements et recommandations pour les programmes futurs ?

D'autres questions plus précises sur l'efficacité, l'impact, la justice de Genre, la transformation des relations de pouvoir ainsi que sur la durabilité, ont accompagné ces questions principales.

2. Résumé des principaux résultats et recommandations

Le bilan général du programme est positivement appréciable avec notamment une atteinte globale de l'objectif spécifique, grâce notamment à la réalisation des résultats par les partenaires de mise en œuvre du programme et le suivi de Oxfam au Burkina.

Les recommandations ont concerné l'efficacité, l'impact, la justice de genre ainsi que l'environnement.

1. Efficacité

Les recommandations qui ont été formulées par les participant.e.s pour une meilleure efficacité future sont :

- a. Encourager la mécanisation du creusage des Bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER) en prenant en compte les études environnementales.
- b. Améliorer l'autonomisation financière des cellules d'interpellation citoyenne (CIC).
- c. Travailler à une plus grande connexion entre activités de développement, de résilience ainsi que d'assistance et urgence humanitaire.
- d. Promouvoir une plus grande prise en compte des questions de genre dans les projets et programmes pour favoriser une meilleure autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur, surtout en milieu rural.

2. Impact

Pour l'effet négatif :

- a. Sensibilisation des bénéficiaires et de la population sur la gestion sécurisée des BCER.

Pour les effets inattendus :

¹ <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

- b. Créer et tenir des espaces de dialogue entre des groupes de femmes, d'hommes et des jeunes (filles et garçons).
- c. Sensibiliser la population sur la consommation du lait local en termes d'avantages nutritionnels pour la population, économique pour les acteurs.trices de la chaîne de valeur et mettre en œuvre de stratégies commerciales pour améliorer la vente du lait local.

3. Justice de genre

Des recommandations ont été formulées pour un programme futur :

- a. Poursuivre le processus GAL pour consolider les acquis et prendre en compte tous.tes les partenaires.
- b. Promouvoir les attestations de possession foncière rurale (APFR) collectives.
- c. Promouvoir les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les plateformes d'innovation lait (PIL) et les espaces femmes afin d'améliorer l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes en milieu rural.
- d. En termes de durabilité sociale, plaider pour la mise en place d'une assistance juridique, au niveau des communes et au niveau national, pour mieux répondre aux problèmes des femmes : marginalisation, expropriation.

4. Environnement

Les propositions faites pour renforcer l'aspect environnemental sont :

- a. Mettre en place une stratégie environnementale au niveau des partenaires (diagnostic, plans d'actions et réalisations).
- b. Faire du plaidoyer pour la promotion de l'agroécologie au niveau national.

Les recommandations qui ont été faites pour un programme futur, sont :

- c. Formation de l'équipe technique des partenaires sur les questions environnementales : screening environnemental, suivi du plan d'actions environnemental.

B : Réponse d'Oxfam concernant la validité et la pertinence des résultats, des conclusions et des recommandations de l'évaluation.

3. Résumé de l'appréciation de la qualité de l'évaluation

Le processus de récolte des effets s'est bien passé et a abouti à un rapport que nous qualifierons de qualité. Les étapes du processus ont été bien échelonnées et ont permis de mener progressivement une capitalisation des expériences en matière d'autonomisation des femmes rurales. Quant à la qualité du produit d'évaluation, à savoir les réalisations du programme DGD 17-21, elle est positivement appréciable du fait des différentes thématiques abordées sur la justice genre (autonomisation et leadership féminin), l'environnement, l'économique et les conclusions qui en découlent qui sont pertinentes et utiles pour les groupements de femmes, les organisations de la société civile et les organisations paysannes. Oxfam et ses partenaires, recommandent ce processus, pour la formulation de nouveaux programmes et le partage d'expériences à d'autres pays qui souhaiteraient implémenter cette approche évaluative participative.

4. Principales actions de suivi d'Oxfam

Des recommandations issues de ce processus, sur l'employabilité des jeunes filles et garçons ainsi que des femmes dans les chaînes de valeur porteuses mais aussi sur le plaidoyer en faveur des droits des femmes et des jeunes pour l'accès sécurisé et serein aux ressources de production, pourront être suivies au travers de formulations de projets et de mise en œuvre des activités y afférentes.

5. Conclusions/recommandations qu'Oxfam n'approuve pas ou auxquelles Oxfam ne donnera pas suite

L'ensemble des conclusions/recommandations sont issues d'une auto-évaluation des bénéficiaires du programme DGD 17-21. Oxfam au Burkina approuve celles-ci au regard de leur alignement avec les objectifs stratégiques de l'organisation qui de lutter contre les inégalités et la pauvreté. La mise en œuvre de ces recommandations contribuera assurément à atteindre les objectifs de Oxfam au Burkina.

Plan d'action détaillé suite aux principales recommandations

A : Résumé des recommandations de l'évaluation pouvant être mises en œuvre

Veillez énumérer toutes les recommandations qui requièrent des mesures spécifiques suite à la réponse ci-dessus de la direction.

N°	Recommandation de l'évaluation (copier de ci-dessus)
1. Efficacité	
1a	Encourager la mécanisation du creusage des Bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER) en prenant en compte les études environnementales.
1b	Améliorer l'autonomisation financière des cellules d'interpellation citoyenne (CIC).
1c	Travailler à une plus grande connexion entre activités de développement, de résilience ainsi que d'assistance et urgence humanitaire
1d	Promouvoir une plus grande prise en compte des questions de genre dans les projets et programmes pour favoriser une meilleure autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur, surtout en milieu rural.
2. Impact	
2a	Sensibilisation des bénéficiaires et de la population sur la gestion sécurisée des BCER.
2b	Créer et tenir des espaces de dialogue entre des groupes de femmes, d'hommes et des jeunes (filles et garçons).
2c	Sensibiliser la population sur la consommation du lait local en termes d'avantages nutritionnels pour la population, économique pour les acteurs de la chaîne de valeur et mettre en œuvre de stratégies commerciales pour améliorer la vente du le lait local.
3. Justice de genre	
3a	Poursuivre le processus GAL pour consolider les acquis et prendre en compte tous les partenaires.
3b	Promouvoir les attestations de possession foncière rurale (APFR) collectives.
3c	Promouvoir les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les plateformes d'innovation lait (PIL) et les espaces femmes afin d'améliorer l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes en milieu rural.
3d	En termes de durabilité sociale, plaider pour la mise en place d'une assistance juridique, au niveau des communes et au niveau national, pour mieux répondre aux problèmes des femmes : marginalisation, expropriation.
4. Environnement	
4a	Mettre en place une stratégie environnementale au niveau des partenaires (diagnostic, plans d'actions et réalisations).
4b	Faire du plaidoyer pour la promotion de l'agroécologie au niveau national.

4c	Formation de l'équipe technique des partenaires sur les questions environnementales : screening environnemental, suivi du plan d'actions environnemental.
----	---

B : Plan d'action détaillé

Action(s) clé(s)	Réponse à la recommandation n°	Délai	Personne/équipe responsable	Révision	
				Observations	État
1. Formulation de projets et suivi des activités	1a, 1b, 1c, 1d, 2a, 2b, 2c, 3a, 3b, 3c, 3d, 4a, 4b, 4c	2026	Personnel Oxfam/Programme « Moyens d'existence et chaîne de valeur » (MECV)	Dès 2024 faire une évaluation et réajuster	
2. Sensibilisation des aînés (père, grand père, oncle, fils) ainsi que des conjoints dans l'accompagnement des femmes en entrepreneuriat agricole féminin ainsi que des jeunes filles et garçons	1a, 1b, 1d, 2a, 2b, 2c, 3a, 3b, 3c, 3d, 4b	2026	Personnel Oxfam/Programme « Moyens d'existence et chaîne de valeur » (MECV)	Dès 2024 faire une évaluation et réajuster	
3. Renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles et garçons (équipement, production, transformation, commercialisation, management, leadership, plaidoyer et négociation, etc.)	1b, 1d, 2b, 2c, 3a, 3b, 3c, 3d, 4b, 4c	2026	Personnel Oxfam/Programme « Moyens d'existence et chaîne de valeur » (MECV)	Dès 2024 faire une évaluation et réajuster	